

# Evaluation du bien-être animal dans les élevages de petits ruminants.

## Animal welfare evaluation in small ruminant husbandry.

R. EL BALAA, M. MARIE

Sciences Animales, ENSAIA-INPL-Nancy, F 54505 Vandœuvre lès Nancy

### INTRODUCTION

Durant les dernières décennies, l'intérêt des consommateurs pour le bien être des animaux d'élevage a constamment augmenté (Bartussek, 1999), ainsi que la perception des animaux en tant qu'êtres sensibles (Veissier *et al.*, 1999). Pour répondre à une telle demande, des recherches ont permis de mettre en place des outils d'évaluation du bien être dans les élevages bovins, par exemple en Autriche (Bartussek, 1999), en Allemagne (Sundrum *et al.*, 1994), ou en France (Capdeville et Veissier, 2001). Cependant, une telle démarche n'a pas encore abouti pour les élevages de petits ruminants.

### LA CONCEPTION DE L'OUTIL

#### 1. LE PRINCIPE

L'outil d'évaluation présenté ici se base sur le concept des cinq libertés établi par le Farm Animal Welfare Council en 1979 (FAWC, 1992), il s'agit de :

- L'absence de faim, de soif et de malnutrition
- La présence d'abris appropriés et le confort
- L'absence de maladie et de blessure
- L'expression des comportements normaux
- L'absence de peur et d'anxiété

Ce système contient 43 critères différents. La liberté de ne pas subir le soif, la faim ou la malnutrition ( $L_I$ ) est évaluée à travers des paramètres quantitatifs et qualitatifs de la nutrition (6) et de l'abreuvement (5). La liberté d'avoir accès au confort ( $L_{II}$ ) contient des critères relatifs au logement (6), à l'équipement (2) et aux mesures d'urgence (2) ; la liberté de ne pas subir les souffrances, les blessures et les maladies ( $L_{III}$ ) comporte les soins humains (2), l'état sanitaire de l'animal (5) et l'accomplissement des différentes tâches (4) ; la liberté de manifester les types de comportement les plus normaux ( $L_{IV}$ ) traite les différentes activités journalières (2) et saisonnières (4) ; la liberté de ne pas subir la peur et l'angoisse ( $L_V$ ) considère les perturbations psychologiques d'origine humaine (3) et externe (2).

#### 2. L'UTILISATION

L'évaluation se fait lors d'une visite de l'élevage dont la durée varie entre une heure et demi et deux heures, comprenant des observations, des prises de mesures et un entretien avec l'éleveur. Les valeurs sont ensuite estimées quantitativement (sur une échelle de +2 à -2) sur la base de références relatives à l'élevage des petits ruminants.

#### 3. L'ANALYSE DES RESULTATS

L'analyse des résultats se fait sur trois niveaux différents, et est illustrée par les résultats présentés ci-dessous obtenus au domaine expérimental de la Bouzule, propriété de l'INPL-ENSAIA. Le premier niveau consiste à calculer pour chaque liberté la moyenne des notations des critères appartenant à cette liberté et de présenter les résultats sous la forme d'un radar à cinq branches ; les valeurs sont comparées au seuil d'acceptabilité qui est le zéro (figure 1).



Figure 1 : moyenne des notations par liberté

Le deuxième niveau d'analyse montre pour chaque liberté le nombre de critères ayant dépassé ou non le seuil d'acceptabilité (figure 2). Ainsi, les points faibles de l'élevage sont mis en évidence, en éliminant l'effet de compensation qui intervient lors du calcul des moyennes.

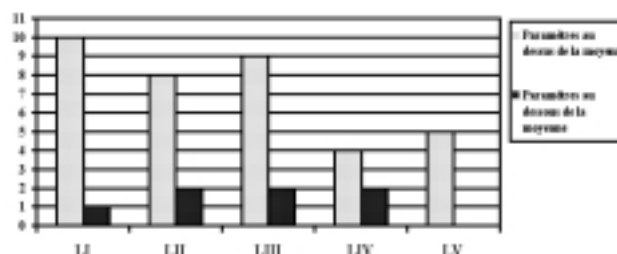


Figure 2 : analyse qualitative pour chacune des libertés

Le troisième niveau consiste à présenter pour chaque liberté les notes attribuées à ses différentes composantes (figure 3).



Figure 3 : notation des composantes de la liberté II

### CONCLUSION

Les résultats peuvent être utilisés pour caractériser une exploitation donnée et suivre son évolution au cours du temps en ce qui concerne le bien être animal. D'autre part, cet outil pourrait servir de base à la mise en place de labels informant les consommateurs sur le respect du bien-être animal des petits ruminants.

**Bartussek H., 1999.** *Livestock Production Science*, 61: 179-192.

**Capdeville J. et Veissier I., 2001.** *Acta. Agric. Scand., Sect. A. Animal Sci. Supplementum*, 30 :62-68.

**Farm Animal Welfare Council, 1992.** *Vet. Rec.*: 131, 357.

**Sundrum A., Andersson R. et Postler, G. 1994.** *Tiergerechtheitsindex -200- Ein Leitfaden zur Beurteilung von Haltungssystemen für Rinder, Kälber, Legehennen und Schweine.* Verlag Köllen, Bonn, 211 pp.

**Veissier I., Sarignac C., et Capdeville J., 1999.** *INRA Prod. Anim.*, 12 :113-121.